



MISE EN GARDE CONTRE LA FRAUDE LIÉE À L'EMPLOI

DOLLARAMA



Les sociétés canadiennes sont de plus en plus visées par des fraudes liées à l'emploi.

L'un des stratagèmes couramment utilisés par les fraudeurs consiste à se présenter comme un employé d'une société (ou d'une agence de recrutement mandatée par celle-ci) et à demander des renseignements personnels et/ou de l'argent aux candidats en recherche d'emploi.

Pour parvenir à leurs fins, les fraudeurs n'hésitent pas à utiliser une adresse courriel dont le nom de domaine est identique ou similaire à celui de la société à laquelle ils prétendent être associés ou encore à transmettre des formulaires ou d'autres documents portant le nom, le logo ou une autre marque de commerce de la société en question.

Nous tenons à vous assurer que ni Dollarama, ni une agence de recrutement mandatée par elle ne demandera aux candidats de verser des fonds dans le cadre du processus de recrutement, que ce soit pour couvrir des frais de déplacement, d'immigration, de visa, de traitement ou toute autre dépense à encourir. Une demande de renseignements personnels dès le début du processus d'embauche, par exemple la date de naissance, le numéro d'assurance sociale ou les coordonnées bancaires, est également un signe de fraude potentielle.

Le processus de recrutement de Dollarama est un processus rigoureux, professionnel et confidentiel. Aucune offre d'emploi n'est faite avant que n'ait eu lieu une rencontre avec le candidat.

Si vous avez des doutes ou des inquiétudes à l'égard d'une offre d'emploi ou du processus de recrutement de Dollarama, n'hésitez pas à communiquer avec nous via la page « [Nous joindre](#) » sur notre site Web.

Si vous croyez être victime d'une fraude liée à l'emploi, nous vous recommandons de communiquer avec les autorités locales et/ou de signaler l'incident au [Centre antifraude du Canada](#).